

Une séance ordinaire du conseil municipal de la ville de East Angus a été tenue au lieu ordinaire des séances de ce conseil au 200, rue Saint-Jean Est, le lundi 7 novembre 2022 à 19 h.

Sont présents : Son Honneur la mairesse Lyne Boulanger, Madame la conseillère et Messieurs les conseillers Michel Champigny, Guillaume Landry, Dany Langlois, Antoni Dumont, Denis Gilbert et Nicole Bernier formant quorum sous la présidence de la mairesse.

Bruno Poulin, greffier-trésorier est présent.

David Fournier, directeur général est également présent.

2022-330 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Proposé par la conseillère Nicole Bernier
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
D'ouvrir la séance du 7 novembre 2022. Il est 19 h.

ADOPTÉ

10 personnes présentes dans la salle.

2022-331 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par le conseiller Guillaume Landry
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE l'ordre du jour est accepté tel que présenté.

ADOPTÉ

Période de questions de l'assistance

Une période de questions a eu lieu.

CORRESPONDANCES DU MOIS D'OCTOBRE 2022

- 1 FB.40 Invitation – Jour du Souvenir
La Légion Royale Canadienne
- 2 FD.60 Demande de don
FADOQ
- 3 FD.20 Avis de permis de boisson
Régie des alcools, des courses et des jeux
- 4 FD.60 Conseil d'administration 2022-2023
Table de concertation des personnes âgées du Haut-Saint-François
- 5 FB.40 Invitation - Déjeuner-Causerie
Table de concertation des personnes âgées du Haut-Saint-François
- 6 FD.60 Rapport annuel 2021-2022
Table de concertation des personnes âgées du Haut-Saint-François

- 7 FD.60 Demande d'aide financière
Moisson Estrie
- 8 FB.40 Invitation - Soirée-bénéfice Concerto
Fondation québécoise du cancer

2022-332 CORRESPONDANCES D'OCTOBRE 2022

Proposé par le conseiller Antoni Dumont
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE les correspondances du mois d'octobre 2022 soient reçues.

ADOPTÉ

2022-333 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par le conseiller Michel Champigny
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du 3 octobre 2022, ainsi que la séance extraordinaire du 24 octobre 2022 soient acceptés tels que présentés, les conseillères et les conseillers ayant reçu copies.

ADOPTÉ

2022-334 DATE DES SÉANCES DU CONSEIL 2023

CONSIDÉRANT QUE l'article 319 de la *Loi sur les cités et villes* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2023, qui se tiendront le lundi et qui débiteront à 19 h :

- | | |
|----------------|--------------|
| * 9 janvier | * 6 février |
| * 6 mars | * 3 avril |
| * 1er mai | * 5 juin |
| * 10 juillet | * 14 août |
| * 11 septembre | * 2 octobre |
| * 6 novembre | * 4 décembre |

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le greffier-trésorier, conformément à la loi.

ADOPTÉ

2022-335 APPROBATION DES COMPTES

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE les comptes figurant sur la liste des écritures de déboursés du compte général du mois d'octobre au montant de 1 268 292.65 \$ (1 170 259.13 \$ par chèque et 98 033.52 \$ en transfert électronique) ainsi que la liste des écritures de déboursés du compte salaire du mois d'octobre au montant de 74 412.11 \$ soient acceptés tels que présentés.

ADOPTÉ

2022-336 TERRAIN CPE – CSS DES HAUTS-CANTONS

CONSIDÉRANT le projet de construction d'un nouvel édifice pour le Centre de la petite enfance (CPE) ;

CONSIDÉRANT QUE la ville désire acquérir une parcelle de terrain sur la rue Lafontaine afin de pouvoir y ériger le nouveau CPE;

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par le conseiller Michel Champigny

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville offre une somme totale de 259 116 \$ pour l'acquisition du terrain sur la rue Lafontaine répartie comme suit .

- Un montant de 100 000 \$, réparti sur 5 ans (20 000 \$ par année) à compter de la transaction finale;
- La Ville s'engage à investir une somme de 79 116 \$ pour le lignage permanent des terrains de soccer et de flag football appartenant à la Polyvalente Louis-St-Laurent ainsi qu'une somme de 80 000 \$ répartie sur 5 ans à compter de la réalisation d'un projet d'amélioration de cour d'école disponible pour les élèves de la Polyvalente Louis-Saint-Laurent et la communauté.

QUE la Ville souhaite participer avec la présence d'un ou deux membres au comité d'amélioration de la cour d'école. **ADOPTÉ**

2022-337 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023 - RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE DE LA RÉGION D'EAST ANGUS

Proposé par le conseiller Denis Gilbert

Appuyé par le conseiller Guillaume Landry

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE les prévisions budgétaires 2023 au montant de 722 950 \$ de la Régie intermunicipale d'incendie de la région de East Angus soient adoptées telles que présentées.

Il est entendu que la quote-part de la Ville de East Angus s'élève à 322 254.95 \$. **ADOPTÉ**

2022-338 DÉPÔT RAPPORT SUR LA SITUATION BUDGÉTAIRE

Proposé par le conseiller Antoni Dumont

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le rapport sur la situation budgétaire de la Ville au 30 septembre 2022, les prévisions finales 2022, ainsi que le rapport comparatif, datés du 30 septembre 2022, soient acceptés, tels que présentés par le greffier-trésorier. **ADOPTÉ**

2022-339 VENTE DU GARAGE SITUÉ AU 15 RUE HAUTE-RIVE

Proposé par le conseiller Denis Gilbert

Appuyé par le conseiller Antoni Dumont

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le directeur général David Fournier ainsi que le greffier-trésorier Bruno Poulin soient autorisés à mettre en vente le garage situé au 15 rue Haute-Rive à East Angus, sans garantie légale, aux risques et périls de l'acheteur et avec obligation de démolir le garage et de construire un immeuble dans un délai de 12

mois après l'achat de la propriété.

ADOPTÉ

2022-340 UTILISATION DU SURPLUS ACCUMULÉ LIBRE

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par le conseiller Michel Champigny

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QU'un montant de 418 300 \$ soit utilisé du surplus accumulé libre pour financer les projets suivants :

- Asphalte	155 822 \$
- Rue Saint-Gérard	<u>262 478 \$</u>
	418 300 \$

ADOPTÉ

2022-341 DÉROGATION MINEURE – LOT 6 483 794 (81-95, RUE HAUTE-RIVE)

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure de 9458-4711 Québec inc. qui est à l'effet d'autoriser une aire de stationnement dans les premiers 1,2 mètre au lieu de 3 mètres de l'emprise de rue;

CONSIDÉRANT que la demande a été étudiée par le CCU et que le comité recommande au conseil d'accepter la dérogation.

Proposé par le conseiller Denis Gilbert

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

QUE la demande de dérogation mineure faite par 9458-4711 Québec inc. soit acceptée telle que présentée.

ADOPTÉ

2022-342 PROGRAMME POUR L'ÉLABORATION DES PLANS DE PROTECTION DES SOURCES D'EAU POTABLE (PEPPSEP)

CONSIDÉRANT QUE la Ville de East Angus a pris connaissance du cadre normatif détaillant les règles et normes du Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP);

CONSIDÉRANT QUE la Ville de East Angus désire présenter une demande individuelle au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MECLCC) dans le cadre du Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable;

ENCONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Guillaume Landry

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville autorise ce qui suit :

- QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;
- QUE le conseil autorise la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du PEPPSEP;
- QUE le directeur général soit autorisé à signer et à déposer tous les documents relatifs à la demande d'aide financière pour l'élaboration d'un plan de protection des sources d'eau potable dans le cadre du PEPPSEP.

ADOPTÉ

**2022-343 ADJUDICATION DE CONTRAT – PLAN DE PROTECTION
DES SOURCES D’EAU POTABLE**

Proposé par le conseiller Michel Champigny
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l’unanimité des conseillers présents, la mairesse n’ayant pas voté.
QUE la Ville adjuge le contrat de services professionnels pour la confection d’un
plan de protection des sources d’eau potable (PPS) à la firme Laforest Nova
Aqua inc. pour un montant de 21 465 \$ excluant les taxes, conformément à l’offre
de services datée du 30 septembre 2022 et conditionnellement à l’obtention de
l’aide financière dans le cadre du Programme pour l’élaboration des plans de
protection des sources d’eau potable (PEPPSEP). **ADOPTÉ**

**2022-344 ADJUDICATION DE CONTRAT – MISE AUX NORMES DU
SYSTÈME DE DÉSINFECTION – AVENANT 1 – ÉTUDES
D’OPTIONS SUPPLÉMENTAIRES**

Proposé par le conseiller Antoni Dumont
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert
À l’unanimité des conseillers présents, la mairesse n’ayant pas voté.
QUE la Ville adjuge le contrat de services professionnels pour ajouter au rapport
d’analyses concernant la mise aux normes du système de désinfection, de trois
options supplémentaires à la firme FNX innov pour un montant de 3 000 \$
excluant les taxes, conformément à l’offre de services datée du 17 octobre 2022.
ADOPTÉ

2022-345 ACHAT D’OUTILS – BUMPER TO BUMPER

Proposé par la conseillère Nicole Bernier
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert
À l’unanimité des conseillers présents, la mairesse n’ayant pas voté.
QUE la Ville adjuge le contrat d’achat d’outils pour le nouveau garage municipal à
la compagnie Bumper to Bumper pour un montant de 5 068.44 \$ excluant les
taxes, conformément à la soumission datée du 25 octobre 2022. **ADOPTÉ**

2022-346 POLITIQUE - LOCATION DE SALLE RÉVISÉE

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par le conseiller Guillaume Landry
À l’unanimité des conseillers présents, la mairesse n’ayant pas voté.
QUE la Ville adopte la politique de location de salles révisée datée du 7
novembre 2022. **ADOPTÉ**

2022-347 EMBAUCHE – MIGUEL FORTIN

Proposé par la conseillère Nicole Bernier
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont
À l’unanimité des conseillers présents, la mairesse n’ayant pas voté.
QUE la Ville engage monsieur Miguel Fortin, en date du 17 octobre 2022 à titre
de journalier temporaire à l’échelon 8 conformément à la convention collective en
vigueur. **ADOPTÉ**

2022-348 NOMINATION MAIRE SUPPLÉANT

Proposé par la conseillère Nicole Bernier
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE le conseiller Antoni Dumont soit nommé maire suppléant afin de siéger au conseil des maires de la MRC du Haut-Saint-François, et ce, jusqu'au 6 mars 2023. **ADOPTÉ**

2022-349 ADHÉSION UMQ – ANNÉE 2023

Proposé par le conseiller Michel Champigny
Appuyé par le conseiller Guillaume Landry
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville de East Angus adhère à l'Union des Municipalités du Québec pour l'année 2023, et ce pour un coût de 2 119,66 \$ excluant les taxes. **ADOPTÉ**

2022-350 PROJET GUATEMALA – POLYVALENTE LOUIS-SAINT-LAURENT

Proposé par le conseiller Guillaume Landry
Appuyé par le conseiller Michel Champigny
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville offre une aide financière de 50 \$ au projet Guatemala des étudiants de la Polyvalente Louis-Saint-Laurent.

Il est entendu que la dépense sera imputée au poste 02-110-00-970. **ADOPTÉ**

2022-351 BARRAGE ROUTIER – 11 DÉCEMBRE

ATTENDU QUE l'organisme Moisson Haut-Saint-François souhaite organiser un barrage routier pour la Guignolée;

ATTENDU QUE le barrage routier se tiendra le dimanche 11 décembre sur la route 214 face au 150, rue Angus Sud (Centre régional East Angus) conditionnellement à l'obtention de l'autorisation du Ministère des Transports ;

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
Que la Ville autorise la tenue d'un barrage routier pour la Guignolée de Moisson Haut-Saint-François le dimanche 11 décembre 2022. **ADOPTÉ**

2022-352 DON – CHEVALIERS DE COLOMB

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par le conseiller Guillaume Landry
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville fasse un don de 500 \$ aux Chevaliers de Colomb pour la préparation de paniers de Noël.

Il est entendu que la dépense sera imputée au poste 02-110-00-970. **ADOPTÉ**

**2022-353 ACHAT ESPACE PUBLICITAIRE - ALBUM FINISSANTS
2022-2023 – POLYVALENTE LOUIS ST-LAURENT**

Proposé par le conseiller Guillaume Landry
Appuyé par le conseiller Michel Champigny
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville de East Angus achète 1/2 page d'espace publicitaire dans l'album des finissants de la Polyvalente Louis-Saint-Laurent de East Angus pour la somme de 100 \$.

Il est entendu que la dépense sera imputée au poste 02-110-00-970. **ADOPTÉ**

2022-354 DON – GALA DES MÉRITES SCOLAIRES

Proposé par la conseillère Nicole Bernier
Appuyé par le conseiller Guillaume Landry
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville offre un don de 50 \$ au comité du gala des mérites scolaires de la Cité-école Louis-Saint-Laurent.

Il est entendu que la dépense sera imputée au poste 02-110-00-970. **ADOPTÉ**

2022-355 LÉGION CANADIENNE – ACHAT DE COURONNE

Proposé par le conseiller Michel Champigny
Appuyé par le conseiller Guillaume Landry
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la ville achète une couronne au coût de 65 \$ pour le jour du Souvenir.

Il est entendu que la dépense sera imputée au poste 02-110-00-970. **ADOPTÉ**

2022-356 DON – FADOQ – ACTIVITÉS DE NOËL

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville fasse un don de 50 \$ à la FADOQ pour les activités de Noël.

Il est entendu que la dépense sera imputée au poste 02-110-00-970. **ADOPTÉ**

2022-357 AJOUT D'ARRÊTS ROUTE 108 À COOKSHIRE-EATON

Il est unanimement résolu

QUE le conseil municipal de la Ville de East Angus fasse part au Ministère des Transports de son inquiétude envers le nombre de camions à la hausse sur la rue St-François et la rue Angus Sud (route 214) suite à l'ajout d'arrêts à Cookshire-Eaton à l'intersection de la route 253 et de la route 108. De plus, cette problématique risque d'augmenter en période hivernale avec l'ajout de l'arrêt dans une pente abrupte sur la route 108 à Cookshire-Eaton. **ADOPTÉ**

**2022-358 ADOPTION – RÈGLEMENT 835 – AMENDEMENT AU
RÈGLEMENT DE TAXATION 2022**

Proposé par le conseiller Antoni Dumont

Appuyé par le conseiller Dany Langlois

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le règlement numéro 835 intitulé « Règlement 835– Amendement au
règlement de taxation 2022 » soit adopté. **ADOPTÉ**

**2022-359 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 836 SUR L'EXERCICE
D'UN DROIT DE PRÉEMPTION SUR UN IMMEUBLE DU
TERRITOIRE**

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Dany Langlois, avec demande de
dispense de lecture à l'effet qu'à une prochaine séance de ce conseil, le
règlement numéro 836 intitulé « Règlement 836 sur l'exercice d'un droit de
préemption sur un immeuble du territoire » sera présenté pour adoption.

ADOPTÉ

**2022-360 DÉPÔT PROJET DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT 836 SUR
L'EXERCICE D'UN DROIT DE PRÉEMPTION SUR UN
IMMEUBLE DU TERRITOIRE**

Proposé par le conseiller Denis Gilbert

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le projet de règlement numéro 836 intitulé « Règlement 836 sur l'exercice
d'un droit de préemption sur un immeuble du territoire » soit déposé. **ADOPTÉ**

Période de questions de l'assistance

Une période de questions a eu lieu

2022-361 LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la séance soit levée. Il est 19 h 32.

ADOPTÉ

**Lyne Boulanger, Mairesse
Ville de East Angus**

**Bruno Poulin, greffier-trésorier
Ville de East Angus**

En signant le procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des
résolutions.

Certificats de crédits disponibles

Numéro	Nom
2022-335	Approbation des comptes
2022-336	Terrain CPE – CSS des Hauts-Cantons
2022-337	Prévisions budgétaires 2023 – Régie Intermunicipale d'incendie de la région d'East Angus
2022-340	Utilisation du surplus accumulé libre
2022-343	Adjudication de contrat – Plan de protection des sources d'eau potable
2022-344	Adjudication de contrat – Mise aux normes du système de désinfection – Avenant 1 – Études d'options supplémentaires
2022-345	Achat d'outils – Bumper to Bumper
2022-347	Embauche – Miguel Fortin
2022-349	Adhésion UMQ – Année 2023
3022-350	Projet Guatemala – Polyvalente Louis-Saint-Laurent
2022-352	Don – Chevaliers de Colomb
2022-353	Achat espace publicitaire – Album des finissants 2022-2023 – Polyvalente Louis-Saint-Laurent
2022-354	Don – Gala des mérites solaires
2022-355	Légion Canadienne – Achat de couronne
2022-356	Don – FADOQ – Activités de Noël